

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 JANVIER 2025 (19H)

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi seize janvier à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémy LAPLANCHE, Maire.

PRESENTS : MM LAPLANCHE Rémy, ROMANO Jean-Michel, BELHOSTE Philippe, RENAULT Laurent, Mmes PAUL Marie-Annick, LEBRUN Manon, M. MOREL Thierry, Mme BUIGNY-VITTECOQ Isabelle, M HEURLIN Michel.

ABSENT excusé : M. DE PELLEGARS-MALHORTIE Bertrand (pouvoir à M. LAPLANCHE)

ABSENT non excusé : M. VILLOTTE Lucien.

I RD579 traverse agglomération aménagements de sécurité – Convention de groupement de commandes avec le Département

Suite aux diverses préconisations du Département (Agence routière et services gérant les demandes de subvention du département) depuis mai 2024 sur l'avant-projet d'aménagements de sécurité de la traverse d'agglomération RD579, le cabinet AménaGéo a présenté début décembre 2024 l'avant-projet définitif avec les estimatifs à la hausse.

Monsieur le Maire informe que nous ne pouvons accepter une augmentation aussi importante pour le budget communal et réaffirme que l'enveloppe budgétaire communale pour ce projet sera de 320 000 € HT maximum.

Aussi suite au rendez-vous du 8 janvier 2025 avec le cabinet AménaGéo et l'Agence Routière Départementale, il a été convenu de prévoir plus d'options dans la consultation des entreprises, afin de décider en fonction des prix proposés. D'autre part, il a été décidé que la commune va prévoir rapidement l'exploration caméra des réseaux eaux pluviales au niveau du carrefour avec RD58, afin de vérifier la pertinence ou pas de refaire le réseau entièrement ou partiellement.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers l'avant-projet établi par le cabinet AménaGéo pour les aménagements de la traverse RD579 en agglomération, à savoir :

- Réduire à 6 mètres le gabarit de la chaussée en agglomération ;
- Sécurisation des cheminements piétons ;
- Créer des portes d'entrée d'agglomération ;
- Créer une zone de hameau en sortie d'agglomération en direction de Honfleur ;
- Mise en œuvre de marquages en résine en agglomération et dans la zone de hameau ;
- Aménagements de sécurité routière (plateaux) ;
- Modification de la géométrie du carrefour RD58-RD579.

Monsieur le Maire explique que la commune de Tourville-en-Auge et le Département du Calvados conviennent de se grouper, conformément aux dispositions issues des articles L.2113-6 et L.2113-7 du code de la commande publique, pour la réalisation des travaux de voirie sis route d'Honfleur RD 579

Une convention doit être signée entre les 2 parties pour définir les modalités de réalisation des travaux effectués par les parties sur le domaine public routier départemental et de créer un groupement de commandes, afin de passer les marchés utiles à la réalisation de ce projet d'aménagement routier.

Le Département du Calvados sera désigné comme coordonnateur du groupement et assurera à ses frais, le fonctionnement du groupement.

La commission d'appel d'offres du groupement de commande sera celle du Département du Calvados.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal

- APPROUVE le projet tel que présenté par le cabinet AménaGéo et l'Agence Routière du Département, maîtres d'œuvre
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le Département.
- DESIGNE au sein de la commission communale d'appel d'offres, les membres suivants pour siéger à la commission d'appel d'offres qui sera organisée par le Département :
 - Monsieur Rémy LAPLANCHE, titulaire
 - Monsieur Philippe BELHOSTE, suppléant.

Monsieur le Maire précise le planning d'avancement du projet :

- Consultation des Entreprises en juin-juillet 2025
- Lancement des travaux en septembre-octobre 2025
-

II RD579 traverse agglomération aménagements de sécurité – Subventions

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des demandes de subventions pour le projet d'aménagements de sécurité traverse agglomération RD579.

- Département APCR+ 2024	55 000 € (notifiée)
- Amendes de police 2024	40 000 € (versée en sept 2024)
- Etat - Fonds Vert 2024	19 564 € (notifiée)
- Etat – DETR 2024 demande en cours et maintenue pour 2025 en priorité 1	

Nous allons solliciter une demande subvention au titre des amendes de police 2025 pour la tranche 2.

III RESEAU EAUX PLUVIALES RD579 au niveau du carrefour RD58-RD579

Monsieur le Maire informe que suite au rendez-vous du 8 janvier 2025 avec le cabinet AménaGéo et l'Agence Routière Départementale, il a été décidé que la commune va prévoir rapidement l'exploration caméra des réseaux eaux pluviales au niveau du carrefour avec RD58, afin de vérifier la pertinence ou pas de refaire le réseau entièrement ou partiellement.

Aussi ce jeudi 16 janvier, l'Entreprise Projetudes, Monsieur Chapron a réalisé avec Monsieur Romano, adjoint au Maire, l'exploration caméra des réseaux eaux pluviales au niveau du carrefour RD58-RD579.

Il en ressort qu'il n'y a pas d'échanges d'EP entre la partie droite et gauche du carrefour, car effectivement, il y a une buse cassée au niveau du virage.

Le compte-rendu de cette prestation va être transmisse au cabinet AménaGéo pour prévoir la réparation de cette canalisation dans les travaux.

IV URBANISME

Monsieur le Maire informe qu'il y a aucune demande d'urbanisme revenue de l'instruction, depuis le dernier conseil municipal.

V QUESTIONS DIVERSES

- **BILAN GENDARMERIE 2024** : Monsieur le Maire transmet aux conseillers le bilan annuel de la gendarmerie pour Tourville en Auge
- **CONTROLE des POTEAUX et BACHE DEFENSE INCENDIE** : Le contrôle des PEI avec le SDIS du Calvados a eu lieu mercredi 11 décembre. Les points d'eau sont tous conformes, quelques améliorations et réparations seront à prévoir.
- **DATES de conseil municipal pour le BUDGET COMMUNAL 2025** :
Mardi 25 mars pour la préparation du budget 2025
Mardi 8 avril pour le vote du budget 2025
- **BULLETIN MUNICIPAL 2024** : Monsieur le Maire remercie les conseillers qui ont participé à l'agrafage et à la distribution.
- **PARTICIPATION CITOYENNE avec la Gendarmerie** : Une réunion avec les mairies intéressées est prévue avec les gendarmes le 27 janvier 2025 à la salle communale.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 H 50

Affiché le 21 janvier 2025 à la porte de la mairie.

Le Maire,
Rémy LAPLANCHE